

## MAGORA ELECTIONS

Consultez votre Espace clients [www.espaceclients.berger-levrault.fr](http://www.espaceclients.berger-levrault.fr)

### TABLEAU DES INSCRITS D'OFFICE AU 6 FEVRIER 2012

L'article L11-2 du code électoral prévoit l'inscription d'office jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012 des électeurs qui auront 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2012 et le 22 avril 2012. Un tableau reprenant ces inscrits d'office sera publié le 6 février 2012.

**Enregistrer les inscrits d'office qui auront 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le 22 avril 2012.**

Si vous avez déjà saisi ces inscrits d'office, vous devez quand même suivre toutes les étapes.

Dans le menu **Données de base**, option **Scrutins** vérifiez la présence du **Type de scrutin Elections Présidentielles** avec 22/04/2012 en **Date**. S'il n'y est pas, créez-le.

Dans le menu **Données de base**, option **Motifs d'inscription**, sélectionnez le motif utilisé pour les inscrits d'office et cliquez sur **Modifier**. Vérifiez que la case Inscription d'office est cochée puis cliquez sur **Valider**.

Dans le menu **Electeurs**, option **Electeurs – Liste principale**, sélectionnez ou créez l'électeur.

- Cliquez sur **Demande d'inscription**.
- Sélectionnez le **Motif** précédemment vérifié.
- Renseignez dans **Date demande** et **Date de réception** une date comprise entre la date de réception de la liste de vos inscrits d'office et le 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- Enfin renseignez le 22/04/2012 dans **Date prise en compte** et **Date effective**.

INSCRIPTION	
Motif	Inscription 18 ans demande INSEE
Date demande	01/01/2012
Date réception	01/01/2012
Date prise en compte : cette inscription va être intégrée lors de la révision ou du scrutin du	22/04/2012
Date effective: l'électeur sera inscrit sur les listes le	22/04/2012

**Editer le tableau du 6 février 2012 des inscrits d'office qui auront 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le 22 avril 2012** (qui ne doivent pas être sur la liste électorale au 1<sup>er</sup> mars 2012).

Allez ensuite dans le menu **Opérations**, option **Scrutin** puis **Liste des inscrits d'office**. Vérifiez sur cet écran, et corrigez si nécessaire, les dates qui sont automatiquement renseignées.

Vous devez avoir :

- **Dates de prise en compte** : du 22/04/2012 au 22/04/2012.

- **Pour les électeurs qui auront 18 ans** : du 01/03/2012 au 22/04/2012.

Sur cette liste, les inscrits d'office n'ont pas de numéros. Selon le code électoral, ils seront pris en compte pour le scrutin du 22/04/2012 et donc numérotés lors de la préparation de celui-ci.

Enfin, il est normal de ne pas avoir de radiations : le tableau reprend uniquement les inscrits d'office.

Liste	
<input checked="" type="radio"/>	Principale
<input type="radio"/>	Complémentaire européenne
<input type="radio"/>	Complémentaire municipale

Tableau provisoire à la

Période	
Dates de prise en compte dans la	du 22/04/2012 au 22/04/2012
Pour les électeurs qui auront 18 ans dans la	du 01/03/2012 au 22/04/2012